



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E184799

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2027

ÉDITÉ LE

24/08/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NARBONNE 2020B00240

Siret : 301 340 584 06910

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD XFR0016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Raison sociale : SVELYS (AGENCE)

Sigle : CGST

LIEU-DIT AL BOSC

AGENCE DE GRAND NARBONNE - RD 607 - DOMAINE DU SOMAIL  
11120 SAINT-NAZAIRE-D'AUDE

Téléphone : 05 56 18 15 94

Fax :

Portable : 06 73 85 88 20

Site Internet :

E-mail : comptabilite-fournisseur-so.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

RIVOAL SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 14/04/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 20/04/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 20/04/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.